

ÉDITION 4



# "La marcel JOURDÉ"



BALADE VÉLO VINTAGE

**SAMEDI 16 AVRIL 2022 - ROYÈRES 87**

Nom : ..... prénom : .....

Mail : .....@.....

Tél. : : .....

Né(e) le : ...../...../...../ \* (Si mineur, nom et prénom du civilement responsable)

\* Nom : ..... prénom : .....

*Port du casque conseillé obligatoire pour les moins de 12 ans*

Circuit choisi :  35 km  60 km Année du vélo : ...../...../...../  
Marque du vélo : .....

Inscription  
**5€**  
7€ le matin  
de la balade

- Je déclare, sur l'honneur, bénéficier d'une assurance responsabilité civile.
- Je m'engage à respecter le code de la route et les consignes des organisateurs.
- Je m'inscris à la **BALADE VÉLO VINTAGE** "La marcel JOURDÉ" (obligatoire) 5 €
- Je réserve (nbre)..... x 15 € repas du midi (facultatif) total : .....€

*Pour enfant de moins de 12 ans*  
 Je réserve (nbre)..... x 8 € repas du midi (facultatif) total : .....€

à.....  
le...../...../.....

Chèque à l'ordre  
de VÉLO RÉTRO 87 "

total : .....€

signature obligatoire

à retourner à : VÉLO RÉTRO 87  
6, rue Bel-air - 87270 Couzeix

à retourner avant le 10 avril 2022

Renseignements Inscriptions : 07 85 49 49 29 - veloretro87@gmail.com

ÉDITION 4  
"La marcel  
JOURDE"  
BALADE VÉLO VINTAGE  
... LE RÈGLEMENT



*Article 1. —*

Les inscriptions peuvent se faire sur internet, par courrier ou sur place à partir de 8 h 30 .

Les mineurs doivent être inscrits par leur(s) parent(s) ou représentant et être accompagnés par leur(s) parent(s) ou leur représentant légal.

à **10h** : le départ des 2 circuits «Le 60 kms» et «Le 35 kms » aura lieu devant la Salle Saint Antoine, pour un départ groupé.

Un repas Limousin, (traiteur) sera proposé le midi pour une somme de 15€ (Facultatif) sous chapiteau situé Salle Saint Antoine . Vous pouvez également amener votre Pic-nic

à **14h15** : départ groupé de la 2ème étape

Retour vers **16h** avec animations, expositions , démonstration Grand-bi, tombola..remise des récompenses, buvette ..etc...

Une tombola est organisé, le prix du ticket est de 2€, les bulletins seront à déposer dans l'urne située dans la salle des fêtes. 1<sup>er</sup> Lot : 1 Vélo à gagner + nombreux lots.

Les départs et arrivées se feront sur le parking de la salle saint Antoine à Royères.

Une participation de **5 €** est demandé à chaque participant, vous avez jusqu'au 11 Avril pour vous inscrire, au-delà de cette date, le prix de l'inscription sera de **7 €**, y compris les inscriptions le matin de la balade. **Gratuit** pour les enfants de moins de **12 ans**.

*Article 2. —*

Sont accepté tous les Vélos de la marque Marcel Jourde (Année indifférente) et tous les vélos d'avant 1987

Un contrôle pour conformité des vélos sera fait avant le départ.

Tenues et maillots d'époque, ou approchant obligatoires.

Un vélo en bon état est fortement recommandé. (Freins, pneus) avec des pignons type montagne. (24,26 voir 28 dents à l'arrière) .

**La responsabilité de VELORETRO87 ne pourra nullement être engagé** en cas de chute ou accident . Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans et est fortement recommandé pour les autres.

Balade Vintage, strictement interdite aux vélos de type modernes, carbonés , électriques..etc

*Article 3. —*

Cette manifestation est ouverte à tous. Les participants sont aptes à faire du vélo, et déclarent bénéficier d'une assurance responsabilité civile.

*Article 4. —*

Cette promenade à vélo n'est pas une compétition. Le circuit comprend des portions de voies ouvertes à la circulation, chaque participant doit se considérer en promenade personnelle et se conformer aux règles du Code de la Route et aux dispositions prises par les autorités locales compétentes.

Il est attendu que le participant respecte les consignes verbales et écrites de l'organisateur et des capitaines de route, en vélo ou en motos, qu'il exécute les injonctions des organisateurs données dans l'intérêt de la sécurité et de la circulation routières. Lors de cette promenade, les participants ne bénéficient en aucun cas d'une priorité de passage aux carrefours, aux feux...

*Article 5. —*

**VELORETRO87 décline toute responsabilité** en cas d'accident survenu en dehors ou pendant la manifestation.

**Article 6. —**

Toute personne est responsable de son matériel.

En cas de perte, de vol, d'accident, dégradations et dommages corporels, la responsabilité de VELORETRO87 ne peut être engagée.

**Article 7. —**

Les participants sont tenus de respecter les sites traversés : respect de l'environnement, des propriétés traversées, des habitants et habitats locaux, des installations, des spectateurs, des accompagnateurs et organisateurs.

**Article 8. —**

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la promenade à vélo si les conditions s'avéreraient défavorables à son bon déroulement, et les engagements seront remboursés ou pas encaissés..

En cas d'incident ou de problème pendant la balade, il faut vous signaler et rester sur le circuit, un organisateur viendra vous récupérer.

Les tracés de chaque circuit avec les tél. des responsables vous seront fournis lors de l'inscription.

Le circuit sera fléché (Flèches et marquage au sol), **Vert pour le 35 km** et **Rouge pour le 60 km**.

Des Motos et Autos anciennes ouvriront le circuit, 6 capitaines de routes en vélo (avec brassards jaunes) assureront la sécurité aux carrefours et les petit dépannages (crevaison etc..). Un fourgon balai fermera le peloton pour chaque circuit.. Une infirmière secouriste sera également sur le circuit à bord d'un quad, en relation directe avec les organisateurs. 4 Motos de l'Association « Assistance Sécurité Course » assureront une sécurité optimale tout au long des 2 circuits. .

Nous vous conseillons de rester en groupe.

**Article 9. —**

Il y aura 1 ravitaillement pour l'étape du matin sur la commune de La Geneytouse et un arrêt pour le repas de midi sous chapiteau (15€ facultatif) entre 12h 00 et 14h 00 puis un départ à 14h 15 pour l'étape de l'après-midi.. Vous pouvez amener votre casse-croute. Il est prévu un point de restauration et buvette à l'arrivée de la promenade avec le pot du maire de Royères à partir de 17h30

**Article 10. —**

La promenade à vélo « LA MARCEL JOURDE » est une sortie encadrée.

**Article 11. —**

Un kit cadeau et plaque de cadre seront remis à chaque participant avant le départ.

(dans la limite des stocks disponibles) , priorité sera faite par ordre d'inscriptions . La balade est limitée à 120 participants

**Article 12. —**

Les données personnelles font l'objet d'un traitement informatique pour que VELORETRO87 puisse organiser « LA MARCEL JOURDE ». VELORETRO87 s'engage à ne pas communiquer les données personnelles collectées.

Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août,

**Article 13. —**

Les participants à « LA MARCEL JOURDE » attestent avoir pris connaissance du présent règlement, l'acceptent dans son ensemble sans réserve. Ils renoncent à tout recours contre VELORETRO87.

**Bonne « Marcel JOURDE » à tous !**

ÉDITION 4



# "La marcel JOURNÉE"

BALADE VÉLO VINTAGE

# MENU

*Le Saint-Antoine*

## ENTRÉE

Tourte de boudin,  
aux châtaignes et pommes du Limousin avec salade  
ou assiette de crudité.

## PLAT

Paleron de bœuf Limousin,  
braisé au jus, gratin de pomme de terre.

## ASSIETTE DE FROMAGES

## DESSERT

Œufs au lait maison,  
coulis de caramel.

15 €

CAFÉ & VIN



16 AVRIL 2022